« Vos initiatives inspirantes »

**Appel à candidature 2025**

**Pour l’édition 2025 des Journées Internationales de la Qualité Hospitalière et en Santé (JIQHS), la FHF propose de valoriser des établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux ayant mis en œuvre des actions innovantes.**

**Un appel à candidature est lancé sur les thématiques phares des JIQHS autour du fil rouge de cette édition :**

**« Le Patient, acteur de la transformation de notre système de santé »**

Plusieurs projets seront retenus et distingués par la FHF et les membres du comité scientifique. Les projets retenus seront présentés en plénière lors des JIQHS et feront l’objet d’une publication dans un cahier technique dédié de la Revue Hospitalière de France, ainsi que sur le site de la FHF dans le cadre de son Observatoire des pratiques innovantes.

Les projets doivent impérativement s’inscrire dans le cadre du fil rouge des JIQHS et proposer des éléments de réflexion sur les enjeux et perspectives d’évolution à l’hôpital au regard d’une expérimentation, d’un projet mené ou d’une étude documentée.

Le conseil scientifique des JIQHS sélectionnera les propositions au regard des critères de qualité et d’innovation des communications proposées. A ce titre, un support original de présentation du projet, à l’instar d’une vidéo, sera apprécié et pourra le cas échéant si le projet était retenu par le comité scientifique, être diffusé lors des JIQHS.

Tous les établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux peuvent participer en déposant un dossier de candidature **jusqu’au 10 octobre 2025.**

par e-mail à [evenements@fhf.fr](mailto:evenements@fhf.fr)

et finances@fhf.fr

*Pour plus d’informations : FHF Evénements - 01 44 06 85 26*

**OBJECTIFS**

Cet appel à candidatures récompense et met en valeur des actions innovantes des établissements. Tous les établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux peuvent y participer.

Il permet de :

* Valoriser le travail de vos équipes et faire connaitre vos initiatives,
* Promouvoir votre établissement
* Diffuser vos initiatives auprès des autres établissements et permettre ainsi de progresser collectivement.

**TYPES D’ACTION**

Les établissements peuvent candidater pour des actions, des pratiques, des initiatives ou des outils particulièrement innovants dans les établissements de santé et médico-sociaux sur les thématiques suivantes :

**1. Expérience patient dans les parcours de soins**

* Mesurer et améliorer l’expérience vécue tout au long du parcours (ville/hôpital, SMR, HAD, EHPAD, etc.)
* Intégration de l’expérience patient dans les démarches qualité et sécurité
* Dispositifs innovants de recueil et d’exploitation de l’expérience patient
* Valoriser des démarches dans des filières de soins (santé mentale, périnatalité, etc.) ou auprès de populations (âgées, chroniques, etc.) : pratiques participatives et empowerment dans une ou plusieurs de vos filières de soins

**2. Engagement des usagers et démocratie en santé**

* Co-construction des projets de soins et d’établissement avec les usagers
* Renforcement du rôle des Représentants des Usagers (RU) et des Commissions des Usagers (CDU)
* Place des usagers dans la gouvernance hospitalière

**3. Patients partenaires et pairs aidants : nouvelles alliances**

* Retours de projets et d’initiatives avec des patients experts, médiateurs de santé pairs
* Formation des patients-partenaires : initiatives locales, universités des patients, etc**.**
* Expériences de collaboration entre professionnels, patients et aidants dans la gouvernance, les projets ou au sein des services de soins

**4. Éthique, engagement et qualité des soins**

* Réflexion éthique autour de la place du patient dans les décisions de soins
* Dilemmes éthiques liés à la participation des usagers
* Prise en compte des préférences du patient dans les choix thérapeutiques

**5. Innovation organisationnelle et territoriale**

* Innovations numériques favorisant l’engagement du patient (applications, portails, etc.)
* Coopérations interprofessionnelles au service de l’expérience patient

**6. Formation, culture qualité et expérience patient**

* Intégration de l’expérience patient dans les formations initiales et continues
* Rôle des patients dans les formations des professionnels de santé
* Culture qualité centrée sur l’écoute et la considération de la personne soignée

**SÉLECTION DES CANDIDATURES**

La sélection se fera par les membres du comité scientifique composé majoritairement de professionnels des établissements de santé à partir des critères d’évaluation suivants :

* Une méthodologie développée de façon claire,
* Le caractère innovant du projet,
* Un calendrier d’actions qui démontre que le projet est passé au stade opérationnel,
* L’évaluation de ses résultats et les indicateurs utilisés,
* Le caractère transposable du projet à d’autres établissements,
* La dimension territoriale, multi-acteurs,
* Le travail d’équipe nécessaire à l’élaboration et à la mise en œuvre du projet.

Un support de présentation originale du projet (exemple : vidéo de présentation) sera apprécié.

Les projets sélectionnés feront l’objet d’une promotion dans les supports de communication de la FHF en particulier :

* Vous pourrez valoriser votre projet et vos équipes lors des JIQHS qui se tiendront les 1er et 2 décembre à Paris. Vous pourrez présenter votre projet en équipe en séance plénière dans un format laissé à votre libre créativité : slides, vidéo, saynète… L’objectif est de partager votre projet : contexte, objectifs, moyens mis en œuvre et résultats.
* Votre projet sera également mis à l’honneur dans le cahier Techniques Hospitalières dédié qualité de la Revue Hospitalière de France et sur le site de la FHF dans le cadre de son Observatoire des pratiques innovantes.

Une image contenant texte, Police, capture d’écran, Graphique

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

**« Vos initiatives inspirantes »**

**Dossier de candidature 2025**

**FICHE DÉTAILLÉE**

**Etablissement**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l’établissement** |  |
| **Service** |  |
| **Adresse** |  |
| **Code postal** |  |
| **Ville** |  |
| **Personne référente** |  |
| **Fonction** |  |
| **Tél.** |  |
| **E-mail** |  |

**Intervenant (s) – 2 maximum**

**Pour chacun, précisez la civilité, le prénom, le nom, la fonction et les coordonnées téléphoniques et mail :**

**Domaine(s)**

**Titre**

**Résumé (maximum 10 lignes) :**

**Contexte et objectifs (maximum 12 lignes)**

**Description du projet, actions réalisées et calendrier (maximum 15 lignes)**

**Méthode adoptée : association des différents acteurs, instances, usagers… (maximum 12 lignes)**

**Résultats obtenus et modalités d’évaluation : organisationnel, financier, impact pour les agents et les patients (maximum 12 lignes)**

J'autorise la publication de la fiche « résumé » dans les différents supports de communication de la FHF (site internet de la FHF ou de FHF Evènements, réseaux sociaux…).

**Date et signature du chef d’établissement**

**Collecte des données personnelles**

Nous vous informons, en qualité de responsable de traitement, que la Fédération Hospitalière de France (ci-après « **FHF** ») collecte et traite des données à caractère personnel vous concernant (nom, prénom, fonction, téléphone, adresse mail) afin d’organiser l’appel à communication des Journées Internationales de la Qualité Hospitalière et en Santé et communiquer autour de l’événement sur différents supports de communication (site internet, réseaux sociaux, Revue Hospitalière de France, lettre d’information, etc.).

Cette collecte, indispensable à votre participation à l’appel à candidature, repose sur **l’exécution du contrat**, nécessaire à la participation aux événements, ainsi que sur **l’intérêt légitime** de la FHF à organiser des événements participatifs, valoriser ses missions et encourager l’engagement, l’innovation et l’excellence dans le domaine de l’information médicale et des finances hospitalières au sein des établissements publics de santé.

Les données collectées seront conservées pendant toute la durée de l’événement, augmentée d’une durée de cinq (5) ans pour les participants. Les données ne font pas l’objet d’un transfert en dehors de l’Union européenne.

Les services internes de la FHF et ses prestataires impliqués dans l’organisation de l’évènement, ainsi que les partenaires de la FHF sont peuvent recevoir communication de vos données dans le cadre de l’organisation de l’événement.

Vous disposez, sauf motifs de refus prévus par le RGPD pour certains de ces droits, d’un droit d’accès, de rectification, d’effacement, de limitation du traitement de vos données, d’un droit d’opposition, du droit à la portabilité, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. En cas de doute sur votre identité, un justificatif d’identité pourra vous être demandé. Toutes informations personnelles communiquées dans le cadre de l’exercice d’une demande d’exercice seront conservées à des fins probatoires pour veiller à l’exercice effectif de vos droits.

Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter la FHF à l’adresse électronique suivante : [dpo@fhf.fr](https://mibc-fr-10.mailinblack.com/securelink/?url=http://&key=) ou par courrier au 1 bis rue Cabanis, 75014 Paris.

Vous disposez dans tous les cas de la faculté d’introduire une réclamation auprès de la CNIL sur son site  : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr). »